RESEARCH HIGHLIGHTS

July 2001 Socio-economic Series Issue 86

ENVIRONMENTAL SCAN ON YOUTH HOMELESSNESS

Introduction

Environmental Scan on Youth Homelessness is a comprehensive examination of youth homelessness acros ada. Its purpose is to provide the following information:

- an overview of the homeless youth population, including their shelter situation;
- the primary housing and support issues related to homeless youth;
- recent and upcoming Canadian initiatives including publications, reports and projects on youth homelessness;
- names of agencies and key resource people working in the field; and
- types of effective housing interventions that have benefited homeless youth.

Unlike other Canadian studies of homelessness, *Environmental Scan on Youth Homelessness* focuses primarily on youth between 16 and 24 years of age. To date, most studies of homelessness have considered a particular city or region. This report is national in scope and provides detailed information about youth homelessness in every province, the Northwest Territories, Yukon and Nunavut.

Research Program

Methodology

The report was researched in two steps. The first step was a review of the existing Canadian literature on youth homelessness and the preparation of an annotated bibliography. The second step consisted of interviews with close to 60 key informants across the country, including representatives from all levels of government and front-line community agencies.

To better define the homeless youth population, the report adopts two terms used by the United Nations: (i) the "absolutely homeless" and (ii) the "relatively homeless." The absolutely homeless are youth who live outdoors and in abandoned buildings, as well as those who use emergency shelters or hostels.

The relatively homeless are those who live in unsafe, inadequate or insecure housing, or who pay too much of their income for rent. Relatively homeless youth include those who rent hotel or motel rooms by the month, or who temporarily stay with friends or relatives (couch surfing). They are also called the "invisible homeless."

Findings

Profile of homeless youth

Throughout the country, homeless youth have the same general characteristics: exposure to physical violence, mental health problems, alcohol and drug abuse, sexual abuse and conflicts with the law. They are often isolated with no family ties and few friends. Many have been raised in foster homes, have a lack of education and skills, and suffer from poor physical health. While the majority of homeless youth are male, the number of young women who are homeless is growing.

Homelessness is a significant problem among Aboriginal youth. This group is over-represented in the homeless population, particularly in Vancouver, Edmonton, Prince Albert, Saskatoon, Winnipeg, Toronto and Ottawa. For example, in Ottawa Aboriginal youth make up 18% of the population of homeless male youth and 19% of homeless female youth, yet only 1.5% of the population of Ottawa is of Aboriginal cultural background.

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS

Canada

Some key informants confirmed that gay and lesbian youth are also at risk of ending up on the street because their families often reject them. Like Aboriginal youth, they avoid using some of the shelters because they fear discrimination. In some cities, youth avoid adult shelters, feeling unsafe around adults with behavioural or mental health problems.

Many homeless youth survive on a day-to-day basis by couch surfing, or they may live in overcrowded or unsuitable housing. Other survival strategies include pooling resources to rent accommodation, staying at emergency shelters, or sleeping outside or in abandoned buildings. A significant number of homeless youth become involved in illegal activities such as selling drugs, shoplifting and prostitution.

The lifestyle of homeless youth puts their health at risk; and the longer a person is homeless, the worse his or her health becomes. In Quebec, Toronto and the prairies, HIV/AIDS as well as Hepatitis B and C are concerns, while in Montréal and Toronto, suicide is a serious issue. Other medical concerns of homeless youth include tuberculosis, problems with their feet, scabies, dental problems, sexually transmitted diseases and viral infections.

In Toronto, about half of the young women on the streets become pregnant at some point. Further, anecdotal evidence indicates there are more than 300 births a year, and more than 10% of these babies die.

Exposure to violence and theft is common hazard among homeless youth. A study of Montréal street youth done in 1998 found the mortality rates among males was 9 times higher than it was for the general youth population of Quebec. For females, it was 31 times higher.

The number of homeless youth

While an accurate count of homeless youth was difficult to determine, a number of key informants in major centres provided population statistics gathered as part of their local studies.

In Halifax, for example, 300 youth were said to have used a youth drop-in centre between April 1st July 31st 2000. In Montréal 4.6% or 380 users of shelters in 1996-97 were under 18 years of age, and 34.3% or 2,855 persons were between 18 and 29. The proportion of youth using services such as day centres and soup kitchens was similar, although the numbers were higher: 3.6% (720 people) under 18 and 27.3% (5,450 persons) for those 18 to 29.

In the City of Toronto, it is estimated that 6,000 youth (age 15-24) stayed in emergency shelters in 1999. In addition, some 6,200 children (14 years of age and under) have already experienced homelessness within a family situation, which may be a precursor to youth homelessness in the future. In the Region of Peel (west of Toronto), the emergency shelter served a total of 395 youth in 1999-2000. In Ottawa, more than 500 youth were served in emergency shelters in 2000.

In Edmonton, the Youth Emergency Shelter served 640 youth between July 1999 and June 2000. In Calgary, a one-night count of people using homeless shelters and on the downtown streets identified 265 youth between the ages of 13 and 24 (20% of the total homeless counted). A study (March, 2000) in Saskatoon identified between 250-300 street youth and runaways, and estimates for Regina are similar.

In Vancouver, a study undertaken over the course of two and one-half weeks in May 2000 suggests that there were an average of 205 youth age 25 and under experiencing some form of homelessness in the Downtown South and West End areas of Vancouver. However, this estimate did not include youth in the Downtown Eastside and is not accepted as accurate by all service providers.

Causes of youth homelessness

The report also investigates the causes of youth homelessness. It cites family breakdown, a lack of affordable housing and increasing poverty as major factors contributing to the problem. Many youth cannot live at home for a variety of reasons including family violence. One Toronto study indicated that more than 70% of youth on the streets leave home because of physical or sexual abuse.

A lack of affordable housing is seen as part of the problem in Atlantic Canada, Ontario, Saskatchewan, British Columbia, the Northwest Territories and Nunavut. In New Brunswick, where poverty is an issue, few new subsidized housing units have been built in the last 10 years, and there is no supportive housing. The poor condition of the existing housing stock contributes to youth homelessness in New Brunswick, Prince Edward Island, Saskatoon, Regina and Winnipeg.

Increasing poverty is a significant cause of youth homelessness, as is the poor economy in various parts of Canada. In rural communities in Atlantic Canada, increasing numbers of young people facing economic pressures are moving to urban centres such as Halifax and then westward to Montréal and Toronto. When they arrive in these cities, youth often find themselves without resources and can easily become homeless.

A lack of job readiness, education or experience also contributes to youth homelessness. The vast majority of homeless youth have not completed high school. In Ottawa and Toronto, that number ranges between 63% and 90%.

Gaps in child welfare and protection services for youth who are 16 years of age and older is another contributing factor in most regions. When young people leave the child protection system, they often live on the streets. Many youth who are 16 and 17 years old are not eligible for income assistance. In many provinces, the eligibility criteria for income assistance for youth who are under 18 make it difficult for them to collect benefits. In Quebec, youth under the age of 18 are eligible for income assistance only if they have a dependent child.

Gaps in social services also exist for those with mental health problems, addictions and dual diagnoses. Addictions are a serious concern among homeless youth, and increasing drug use has been reported in many major centres including the Northwest Territories.

Initiatives to address youth homelessness

In December 1999, the federal government announced a $753 million contribution between 2000 and 2003 to help alleviate the problem of homelessness. This allocation provides funding for the following initiatives:

- $305 million for the Supporting Communities Partnership Initiative (SCPI);
- $59 million targeted to youth under Canada's Youth Employment Strategy. Sixty-six projects have been funded that provide opportunities for homeless youth to gain work experience and develop life skills.
- $59 million for the Urban Aboriginal Strategy;
- $43 million in additional funding for the Shelter Enhancement Program over four years and an expansion of the program to include shelters and second-stage housing for youth. Under this program, 104 emergency shelters and second-stage housing projects have received assistance from Canada Mortgage and Housing Corporation. Several of these projects involved renovating shelters for homeless youth.
- $268 million for the Residential Rehabilitation Assistance Program (RRAP) and related programs over four years. As part of the RRAP funding, 42 new and existing projects targeting people who are homeless or at risk of homelessness have received assistance. Some of this funding for renovating existing shelters or converting non-residential buildings to residential use was targeted specifically for homeless youth.

SCPI has been effective in initiating a program to collectively discuss homelessness. It has helped communities develop a plan to identify needs and develop strategies to address the problem. A number of initiatives have been implemented under SCPI funding. These include the following:

- increasing shelter capacity for youth;
- providing staff for an emergency youth shelter to assist youth and refer them to other existing community services to help them make the transition to more stable accommodations;
- establishing safe second-stage housing for young women in the survival sex trade;
- offering a place of refuge for youth;
- providing outreach services;
- hiring a youth worker to provide housing assistance, information and linkages to youth aged 16-24; and
- researching youth homelessness.

In addition, Canada Mortgage and Housing Corporation, through Project Development Funding loans, mortgage insurance and grants from Homegrown Solutions, has provided assistance for homeless youth. A variety of other programs and services across the country also help develop housing options for this group.

Implications for the housing industry and social service agencies

Environmental Scan on Youth Homelessness identifies a number of expanded and additional programs and services that could help alleviate youth homelessness. They include more affordable housing, and a range of additional housing options such as emergency shelters, transition housing and supported housing.

There is growing interest in programs that offer youth a full range of housing choices linked with support programs, such as lifeskills and pre-employment training. For example, the Region of Peel has embarked on an initiative to provide a continuum of housing options, including emergency short-term shelter beds, transitional housing and independent living. This program will help youth with lifeskills, employment opportunities and the opportunity to address a variety of issues related to physical and mental health, substance abuse, physical and sexual abuse, and personal safety.

Other suggestions for supporting homeless youth include improved access to income assistance, access to the child welfare system for 16 year olds, more mental health services, treatment for addictions, alternative schooling options and initiatives to help youth find jobs.

Family mediation, conflict resolution, strategies to help youth remain in school, more recreation centres, and more support to families and children are also recommended as part of the continuum of supports for helping homeless youth.

Environmental Scan on Youth Homelessness is a startling snapshot of youth homelessness and its effects on communities across the country. By examining its characteristics and causes, as well as the interventions that are proving effective, the report offers an unvarnished yet hopeful look at one of Canada's major social problems.

Project Manager: Jim Zamprelli

Research Consultants: Deborah Kraus, Margaret Eberle, Luba Serge

Housing Research at CMHC

Under Part IX of the National Housing Act, the Government of Canada provides funds to CMHC to conduct research into the social, economic and technical aspects of housing and related fields, and to undertake the publishing and distribution of the results of this research.

This fact sheet is one of a series intended to inform you of the nature and scope of CMHC's research report.

To find more Research Highlights plus a wide variety of information products, visit our Website at

www.cmhc-schl.gc.ca

or contact:

Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa, Ontario
K1A 0P7

Phone: 1 800 668-2642
Fax: 1 800 245-9274

OUR WEB SITE ADDRESS: www.cmhc-schl.gc.ca

Although this information product reflects housing experts' current knowledge, it is provided for general information purposes only. Any reliance or action taken based on the information, materials and techniques described are the responsibility of the user. Readers are advised to consult appropriate professional resources to determine what is safe and suitable in their particular case. CMHC assumes no responsibility for any consequence arising from use of the information, materials and techniques described.

60975

LE POINT EN RECHERCHE

juillet 2001 Série socio-économique Numéro 86

ÉTUDE CONTEXTUELLE SUR LE PROBLÈME DES JEUNES SANS-ABRI

Introduction

L'*Étude contextuelle sur le problème des jeunes sans-abri* est un examen détaillé de l'itinérance chez les jeunes à l'échelon du pays. Elle vise à fournir l'information suivante :

- un aperçu de la population des jeunes sans-abri, y compris de leur situation de logement;
- les principaux problèmes de logement et de services de soutien associés aux jeunes sans-abri;
- les initiatives prises récemment et prévues au Canada, y compris les publications, rapports et projets qui concernent les jeunes sans-abri;
- le nom des agences et des principales personnes-ressources qui oeuvrent sur le terrain;
- les différentes mesures prises dans le domaine du logement qui ont profité efficacement aux jeunes sans-abri.

À l'encontre des autres études canadiennes réalisées sur l'itinérance, l'*Étude contextuelle sur le problème des jeunes sans-abri* porte surtout sur les personnes âgées de 16 à 24 ans. Jusqu'à présent, la plupart des études sur l'itinérance s'appliquaient à une ville ou à une région particulière. Le présent rapport a une portée nationale et présente des renseignements détaill0és sur les jeunes sans-abri dans chaque province, dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'au Yukon et au Nunavut.

Programme de recherche

Méthode

La méthode de recherche comprenait deux étapes : premièrement, un examen de la documentation canadienne existante sur les jeunes sans-abri et la préparation d'une bibliographie annotée; deuxièmement, des entrevues auprès de presque 60 intervenants clés à l'échelon du pays, y compris des représentants de tous les paliers de gouvernement et d'organismes communautaires de première ligne.

En vue de mieux définir la population des jeunes sans-abri, le rapport a adopté deux termes utilisés par les Nations Unies : i) les sans-abri absolus et ii) les sans-abri relatifs. Le terme « sans-abri absolus » s'applique aux jeunes qui vivent à l'extérieur et dans des immeubles abandonnés, ainsi qu'à ceux qui utilisent des refuges d'urgence et des centres pour itinérants.

Le terme « sans-abri relatifs » s'applique à ceux qui habitent dans des logements insalubres ou vétustes, ou qui consacrent une trop forte proportion de leur revenu au logement. Cette catégorie englobe ceux qui louent des chambres au mois dans des hôtels et des motels, ou qui habitent temporairement chez des amis ou des parents. Ils sont aussi appelés les « sans-abri invisibles ».

Constations

Profil des jeunes sans-abri

À l'échelon du pays, les jeunes sans-abri éprouvent en général les mêmes difficultés : exposition à la violence physique, problèmes de santé mentale, abus de drogues et d'alcool, exploitation sexuelle et démêlés avec la justice. Sans liens avec leurs familles, ils sont souvent isolés et ont peu d'amis. Bon nombre ont été élevés dans des familles d'accueil, possèdent peu d'instruction ou de compétences et ont une santé médiocre. Bien que la majorité des jeunes sans-abri soient de sexe masculin, le nombre de jeunes femmes dans cette situation s'accroît.

L'itinérance représente un grave problème chez les jeunes Autochtones. Ce groupe est surreprésenté dans la population des sans-abri, particulièrement à Vancouver, à Edmonton, à Prince Albert, à Saskatoon, à Winnipeg, à Toronto et à Ottawa. Dans la capitale nationale, par exemple, les Autochtones représentent 18 % de la population des jeunes sans-abri de

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

sexe masculin et 19 % des jeunes femmes sans-abri, bien que seulement 1,5 % des résidents d'Ottawa aient des antécédents culturels autochtones.

Certains des principaux intervenants ont confirmé que les jeunes homosexuels et lesbiennes risquent aussi de se joindre au groupe des sans-abri, parce qu'ils sont rejetés par leurs familles. Comme les jeunes Autochtones, ils évitent d'utiliser certains refuges par crainte de discrimination. Dans certaines villes, les jeunes fuient les refuges pour adultes, parce qu'ils se sentent en danger en présence de personnes qui ont des problèmes de comportement ou de santé mentale.

Nombre de jeunes sans-abri survivent au jour le jour, soit en habitant chez des parents et amis, ou dans des logements surpeuplés ou insalubres. Pour survivre les jeunes déploient d'autres stratégies : ils mettent, notamment, en commun leurs ressources pour louer un logement, utilisent des refuges d'urgence, ou dorment à l'extérieur ou dans des immeubles abandonnés. Par ailleurs, un grand nombre de jeunes sans-abri se livrent à des activités illicites, comme la vente de drogues, le vol à l'étalage et la prostitution.

Le style de vie des jeunes sans-abri met leur santé en danger; et plus longtemps ils maintiennent ce mode de vie, plus leur état de santé se détériore. Au Québec, à Toronto et dans les Prairies, le VIH/sida, ainsi que l'hépatite B et C sont des sources de préoccupations, tandis que le suicide pose un sérieux problème à Montréal et à Toronto. Parmi les autres problèmes médicaux des sans-abri sont les suivants : la tuberculose, les maux de pieds, la gale, les problèmes dentaires, les maladies transmises sexuellement et les infections virales.

À Toronto, environ la moitié des jeunes femmes qui vivent dans la rue tombent enceintes à un moment donné. Selon les témoignages anecdotiques, il y aurait au-delà de 300 naissances dans ce groupe chaque année, et plus de 10 % des nouveau-nés meurent.

L'exposition à la violence et au vol représente un risque courant pour les jeunes sans-abri. Une étude menée en 1998 sur les jeunes de la rue à Montréal a révélé que le taux de mortalité parmi les jeunes hommes était de 9 fois supérieur à celui de l'ensemble de la population des jeunes au Québec. Dans le cas des jeunes femmes, le taux de mortalité était de 31 fois plus élevé.

Le nombre de jeunes sans-abri

Bien qu'il soit difficile de dénombrer de façon exacte les jeunes sans-abri, un certain nombre d'intervenants clés dans les principaux centres ont fourni des statistiques recueillies dans le cadre de leurs études locales.

À Halifax, par exemple, 300 jeunes auraient utilisé le centre d'accueil entre le 1er avril et le 31 juillet 2000. À Montréal, 4,6 % ou 380 de ceux qui sont venus aux refuges durant la période 1996-1997 avaient moins de 18 ans, et 34,3 % ou 2 855 personnes étaient âgées de 18 à 29 ans. La proportion de jeunes utilisant les services offerts notamment dans les centres de jour et les soupes populaires était similaire, quoique le nombre soit plus élevé : 3,6 % (720) étaient des personnes de moins de 18 ans, et 27,3 % (5 450) des personnes de 18 à 29 ans.

Dans la ville de Toronto, on estime à 6 000 le nombre de jeunes (de 15 à 24 ans) qui ont utilisé les refuges d'urgence en 1999. De plus, quelque 6 200 enfants (14 ans et moins) ont déjà été sans abri avec leur famille, une situation qui pourrait prédisposer certains jeunes à l'itinérance plus tard. Dans la région de Peel (à l'ouest de Toronto), le refuge d'urgence a accueilli un total de 395 jeunes de 1999 à 2000. À Ottawa, plus de 500 jeunes ont profité des services dans ces refuges en 2000.

À Edmonton, le refuge d'urgence a aidé 640 jeunes entre juillet 1999 et juin 2000. À Calgary, on a recensé 265 jeunes âgés de 13 à 24 ans (20 % du total) lors du dénombrement d'une nuit des personnes dans les refuges pour sans-abri et dans les rues du centre-ville. Dans le cadre d'une étude (mars 2000) réalisée à Saskatoon, on a dénombré de 250 à 300 fugueurs et jeunes de la rue, et les estimations pour Regina sont semblables.

À Vancouver, une étude effectuée, en mai 2000, sur une période de deux semaines et demie donne à penser qu'en moyenne, 205 jeunes âgés de 25 ans et moins éprouvent un problème quelconque d'itinérance, dans les secteurs sud du centre-ville et de l'ouest de la ville. Toutefois, cette estimation ne comprenait pas les jeunes dans le quartier Eastside du centre-ville, et l'exactitude du dénombrement ne faisait pas l'unanimité parmi les fournisseurs de services.

Causes de l'itinérance chez les jeunes

Le rapport examine aussi les causes de l'itinérance parmi les jeunes. La désintégration de la famille, le manque de logements abordables et le taux de pauvreté croissant sont les principaux facteurs qui contribuent au problème, selon le rapport. Beaucoup de jeunes ne peuvent pas vivre à la maison pour diverses raisons, dont la violence familiale. Une étude effectuée à Toronto a indiqué que plus de 70 % des jeunes de la rue quittent le foyer familial à cause d'abus physique ou sexuel.

On estime que le manque de logements abordables contribue au problème dans le Canada atlantique, en Ontario, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Au Nouveau-Brunswick, où la pauvreté est un problème, peu de logements aidés neufs ont été produits pendant les 10 dernières années, et la province ne compte aucun logements offrant des services de soutien. Le piètre état du parc de logements existants contribue au problème des jeunes sans-abri au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Saskatoon, à Regina et à Winnipeg.

Le taux de pauvreté croissant est l'une des principales causes de l'itinérance chez les jeunes, tout comme la situation économique défavorable dans diverses régions du pays. Dans les collectivités rurales du Canada atlantique, un nombre grandissant de jeunes aux prises avec des difficultés économiques déménagent dans des centres urbains comme Halifax, puis se dirigent vers Montréal et Toronto. Lorsqu'ils arrivent dans ces villes, les jeunes se retrouvent souvent sans ressources et peuvent facilement se trouver sans-abri.

Le manque de préparation à l'emploi, de scolarité et d'expérience contribue aussi à l'itinérance chez les jeunes. La grande majorité des jeunes sans-abri n'ont pas terminé leurs études secondaires. À Ottawa et à Toronto, ce pourcentage varie de 63 à 90 %.

Dans la plupart des régions, les lacunes dans les services de l'aide sociale à l'enfance et de la protection de la jeunesse pour les personnes de 16 ans et plus jouent également un rôle déterminant. Lorsque les jeunes quittent le système de la protection de l'enfance, ils vivent souvent dans la rue. Nombre de jeunes âgés de 16 et de 17 ans sont inadmissibles à l'aide au revenu. En raison des critères d'admissibilité dans beaucoup de provinces, il est difficile pour les jeunes de moins de 18 ans de toucher des prestations. Au Québec, seuls les jeunes de moins de 18 ans avec un enfant à charge sont admissibles à l'aide au revenu.

Des lacunes dans les services sociaux existent aussi pour ceux qui éprouvent des problèmes mentaux et de toxicomanie, ainsi que pour ceux qui ont des diagnostics mixtes. L'accoutumance pose de sérieux problèmes parmi les jeunes sans-abri, et dans les principaux centres, notamment, dans les Territoires du Nord-Ouest, on signale une consommation croissante de drogues.

Initiatives visant à aider les jeunes sans-abri

En décembre 1999, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il contribuerait pour 753 millions de dollars, entre 2000 et 2003, en vue d'atténuer le problème de l'itinérance. Cette somme sera notamment répartie comme suit :

- 305 millions de dollars pour l'Initiative de partenariats en action communautaire;
- 59 millions pour la Stratégie emploi jeunesse. Soixante-six projets ont été financés en vue d'offrir aux jeunes itinérants la possibilité d'acquérir de l'expérience de travail et de perfectionner leurs connaissances de base.
- 59 millions de dollars destinés à la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain;
- 43 millions de dollars de fonds additionnels seront affectés, sur quatre ans, au Programme d'amélioration des refuges, lequel sera aussi étendu aux refuges et aux résidences de deuxième étape destinés aux jeunes. En vertu de ce programme, 104 refuges d'urgence et résidences de deuxième étape ont reçu de l'aide de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Plusieurs de ces projets visaient à rénover des refuges pour les jeunes sans-abri.
- 268 millions de dollars seront octroyés, sur quatre ans, au Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) et aux programmes connexes. Grâce à ces fonds, 42 ensembles neufs et existants visant des personnes sans-abri, ou qui risquent de se retrouver dans cette situation, ont reçu de l'aide. Certains des fonds destinés à la rénovation des refuges existants ou à la conversion d'immeubles non résidentiels en ensembles résidentiels visaient plus particulièrement les jeunes sans-abri.

L'Initiative de partenariats en action communautaire a effectivement mis en oeuvre un programme qui permet de discuter collectivement du problème des sans-abri. Cette initiative a aidé les collectivités à dresser un plan en vue de déterminer les besoins et d'élaborer des stratégies pour résoudre le problème. Un certain nombre d'initiatives ont été mises en oeuvre grâce au financement accordé dans le cadre du programme. Ces initiatives ont permis notamment :

- d'accroître le nombre de places dans les refuges pour les jeunes;
- d'engager du personnel dans un refuge d'urgence en vue de soutenir les jeunes et de les orienter vers d'autres services communautaires existants qui les aideront à faire la transition à des logements plus stables;
- d'établir des résidences sûres de deuxième étape pour les jeunes femmes impliquées dans le commerce du sexe pour survivre;
- d'offrir un endroit de refuge aux jeunes;
- de procurer des services d'extension en matière de recrutement;
- d'engager un travailleur auprès des jeunes pour aider les personnes âgées de 16 à 24 ans à obtenir un logement et des renseignements, ainsi qu'à former des liens;
- d'effectuer des recherches sur l'itinérance parmi les jeunes.

De plus, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a fourni une aide aux jeunes sans-abri, par l'entremise de prêts octroyés pour l'élaboration de projets, de l'assurance hypothécaire et des subventions accordées dans le cadre de Solutions maison. Un éventail d'autres programmes et de services mis en oeuvre à l'échelon du pays a aussi contribué à élaborer des options de logement pour ce groupe.

Répercussions pour le secteur du logement et les organismes de services sociaux

L'*Étude contextuelle sur le problème des jeunes sans-abri* met en lumière un certain nombre de programmes et de services étendus et additionnels, susceptibles de contribuer à réduire l'itinérance chez les jeunes. Ils comprennent des habitations plus abordables, ainsi qu'une gamme d'options de logement additionnelles, notamment des refuges d'urgence, des foyers de transition et des logements aidés.

Il y a un intérêt grandissant pour les programmes qui offrent aux jeunes un éventail complet de choix en matière de logement lié à des programmes de soutien, comme des cours de dynamique de la vie et de formation préalable à l'emploi. La région de Peel, par exemple, a mis en oeuvre une initiative visant à fournir une série d'options de logement, y compris des lits dans des refuges à court terme, des foyers de transition et des habitations permettant un mode de vie autonome. Ce programme aidera les jeunes à acquérir des connaissances élémentaires, à trouver des possibilités d'emploi et à résoudre divers problèmes associés à la santé physique et mentale, à l'abus de substances toxiques, à l'abus physique et sexuel et à la sécurité personnelle.

Parmi les autres mesures proposées en vue de soutenir les jeunes sans-abri sont les suivantes : accessibilité accrue à l'aide au revenu, accès aux organismes de protection de la jeunesse pour les jeunes de 16 ans, davantage de services de santé mentale, traitement pour la toxicomanie, options d'école innovatrice et initiatives pour aider les jeunes à trouver des emplois.

Font aussi partie du continuum de soutiens recommandés pour venir en aide aux jeunes sans-abri : la médiation familiale, le règlement des conflits, des stratégies visant à aider les jeunes à poursuivre leurs études, davantage de centres récréatifs, ainsi que d'appui pour les familles et les enfants.

L'*Étude contextuelle sur le problème des jeunes sans-abri* brosse un tableau étonnant de la situation des jeunes sans-abri et de ses effets sur les collectivités à l'échelon du pays. En examinant les caractéristiques et les causes, ainsi que les solutions efficaces, le rapport présente les faits bruts tout en donnant un peu d'espoir concernant l'un des principaux problèmes sociaux au Canada.

Directeur de projet : Jim Zamprelli

Date du projet de recherche : 2001

Conseiller en recherche : Deborah Kraus, Margaret Eberle, Luba Serge

Recherche sur l'habitation à la SCHL

Aux termes de la Partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à consacrer des fonds à la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à en publier et à en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets Le Point en recherche et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

www.cmhc-schl.gc.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB : www.cmhc-schl.gc.ca

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La SCHL se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

61170